snca
Société Nationale de
Circulation Automobile

référence: véhhis0735
dossier traité par M. ROB Roland
Tel.:35.72.14-605
Fax:35.72.14-270
E-mail: roland.rob@snca.lu

Sandweiler, le 24 juin 2016

Objet: expertise en vu du classement en tant que "véhicule historique"

Véhicule: MG Magna L-Type

Par la présente, la Société Nationale de Circulation Automobile, représenté par M. ROB Roland en fonction d'expert technique, marque son accord sur la classification en tant que véhicule historique pour le véhicule suivant:

Fabricant (marque):	MG
Catégorie:	voiture (M1)
Type:	L-Type
Dénomination commerciale:	Magna
VIN:	L0735
1.mise en circulation:	12-11-1934
Type moteur:	6 cylindres en ligne OHC
N° moteur:	---
Carburation:	essence
MMA:	955 kg

véhicule faisant déjà objet d'une expertise de la firme **ATE-EL, référence ATM0006A**

date

24-06-2016

signature

Classification d'un véhicule routier en tant que véhicule historique

Données du véhicule	
Numéro d'identification (VIN)	L0735
Catégorie du véhicule	M1
Fabricant (marque)	MG
Désignation commerciale	Magna
Type, modèle, version, variante ...	L-TYPE
Date de fabrication (au moins l'année)	12.11.1934
Date de la première mise en circulation	
Type du moteur	6 cylindres en ligne
Cylindrée	1087 cm^3
Puissance	30,1 kW
Marquage / code du moteur	MG10542
Masse maximale autorisée	955 kg
Type de carburant ou de combustible	Essence

1. Identification du véhicule	conforme	non-conforme
Numéro de châssis (VIN)	x	
Plaquette du constructeur	x	
Marquage du moteur	x	

2.1. Structure / Carrosserie

2.1.1. Carrosserie	conforme	non-conforme
aspect original ou contemporain	x	
matériaux originaux ou matériaux contemporains autorisés	x	
modification / transformation autorisée	x	
réparation (le cas échéant)	x	

2.1.2. Laquage	conforme	non-conforme
laquage original ou contemporain	x	
images, publicités, logos contemporains	x	

2.2. Châssis / cadre et trains de roulement

2.2.1. Châssis / cadre	conforme	non-conforme
châssis / cadre original ou réplique authentique autorisée	x	
2.2.2. Trains de roulement		
trains originaux, contemporains ou certifiés / réceptionnés	x	

A reproduction of this document, except in full, is prohibited.

ATE EL s.à r.l.
14, op Huefdreisch
L-6871 Wecker

Tel.: +352 26 787 715
Fax: +352 26 787 716
admin@ateel.lu

2.3. Moteur et propulsion		
2.3.1. Moteur	conforme	non-conforme
moteur original ou moteur original de la gamme	x	
système de carburation original ou contemporain	x	
système d'échappement original ou autre système autorisé	x	
2.3.2. Système de transmission		
système original ou système original de la gamme	x	

2.4. Système de freinage	conforme	non-conforme
système original ou système original de la gamme	x	
commande mécanique remplacée par commande hydraulique	x	
système à circuit unique remplacé par système à double circuit	x	

2.5. Direction	conforme	non-conforme
système original ou système original de la gamme	x	
volant original, contemporain ou certifiée / réceptionnée	x	

2.6. Roues et pneus	conforme	non-conforme
équipement original, de la gamme ou contemporain	x	
pneus diagonaux remplacés par pneus radiaux	x	

2.7. Installation électrique		
2.7.1. Éclairage et signalisation	conforme	non-conforme
équipement original, de la gamme ou contemporaine	Voir remarque 1	
modification / transformation autorisée	x	
2.7.2. Équipement audio/vidéo et équipement de communication		
sans équipement ou équipement original	x	
post-montage d'un système non contemporain	x	
2.7.3. Autres équipements électriques	Voir remarque 3	
équipements originaux	x	
remplacement du système à 6V par un système à 12	x	

2.8. Aménagement intérieur		
2.8.1. Aspect général	conforme	non-conforme
bon état d'entretien et d'apparence (par différenciation à un 'ancien véhicule', utilisé de façon 'normale'	x	
2.8.2. Sièges et ceintures		
sièges originaux, sièges originaux de la gamme ou sièges contemporains	x	
post-montage de ceintures	x	
2.8.3. Tableau de bord		
tableau de bord original ou contemporain	Voir remarque 2 Voir remarque 3	
2.8.4. Équipement adapté pour conducteur avec handicap		
adaptation du véhicule selon les règles de l'art	x	

A reproduction of this document, except in full, is prohibited.

3. Véhicules automoteurs à deux roues (exigences complémentaires)	conforme	non-conforme
3.1. réservoir à carburant: original ou réplique authentique	NA	
3.2. système d'échappement: original ou réplique authentique	NA	
3.3. siège: original, de la gamme ou contemporain	NA	

Déviations constatées

Élément	conforme	non-conforme
1. Identification	X	
2.1. Structure / Carrosserie	X	
2.2. Châssis / cadre et transmission	X	
2.3. Moteur et propulsion	X	
2.4. Système de freinage	X	
2.5. Direction	X	
2.6. Roues et pneus	X	
2.7. Installation électrique	X	
2.8. Aménagement intérieur	X	
3. Véhicules automoteurs à deux roues	X	

4. Remarques

Remarque 1.

Le véhicule est équipé de clignotants arrières et de feux à l'arrière.
Les feux de positions avants ont été modifiifiés faisant fonction de clignotant
Il s'agit d'éléments contemporains optimisant le niveau de sécurité du véhicule.

Remarque 2.

Le rétroviseur intérieur a été ajouté pour améliorer le niveau de sécurité général du véhicule. Ce composant n'a pas d'impact sur l'aspect contemporain du véhicule

Remarque 3.

Un ampèremètre, un thermomètre huile et eau et un manomètre huile ont été rajoutés au tableau de bord. Du fait que cet équipement aide à préserver le véhicule en état de marche, l'aspect non-contemporain de celui-ci est négligeable.

A reproduction of this document, except in full, is prohibited.

Déclaration de l'expert

Je soussigné Daniel Medinger

déclare par la présente avoir expertisé le véhicule décrit et spécifié ci-dessous.

Au vu de mes constats, je suis de l'avis que le véhicule visé, dans son état actuel:

X	est à considérer comme véhicule historique
	ne peut pas être considéré comme véhicule historique

en vertu des dispositions de la rubrique 2.23. de l'article 2 de l'arrêté grand-ducal modifié du 23 novembre 1955 portant règlement de la circulation sur toutes les voies publiques.

Wecker, le 20 juin 2016

Digitally signed

Annexe photos voir page suivante

A reproduction of this document, except in full, is prohibited.

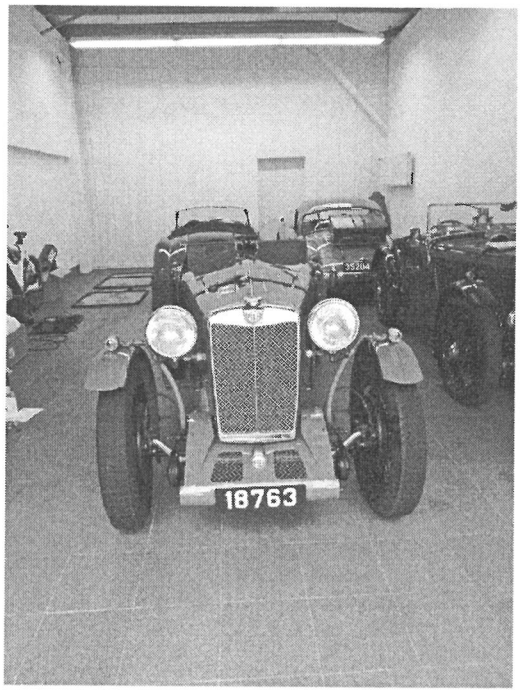


Photo 1: Vue avant

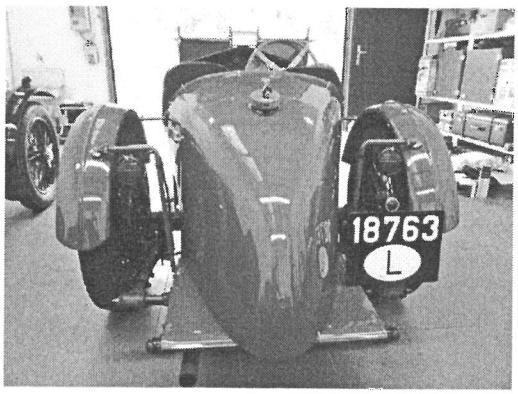


Photo 2: Vue arrière, Remarque 1

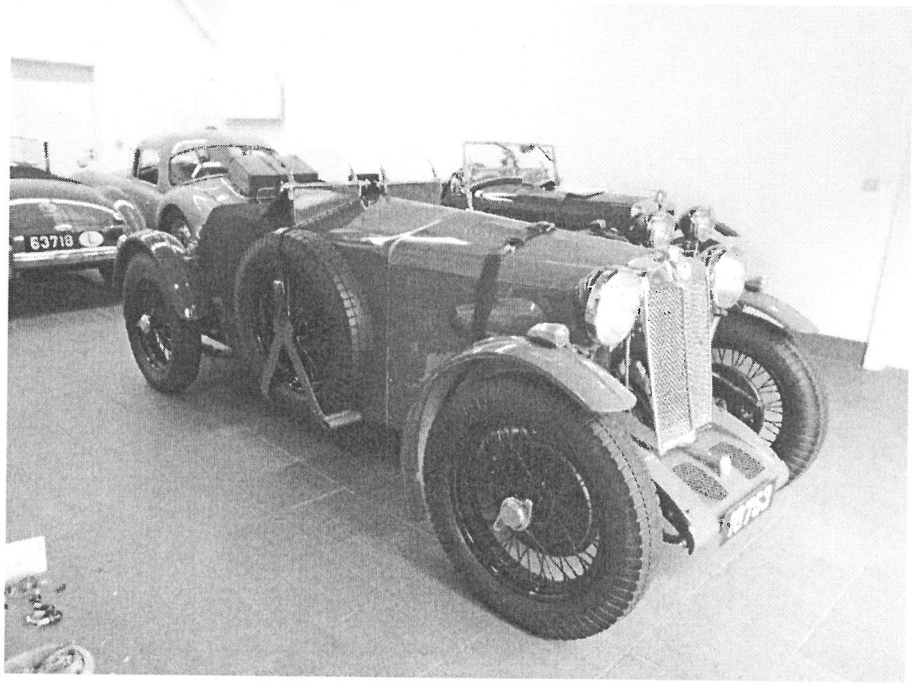


Photo 3: Vue latérale

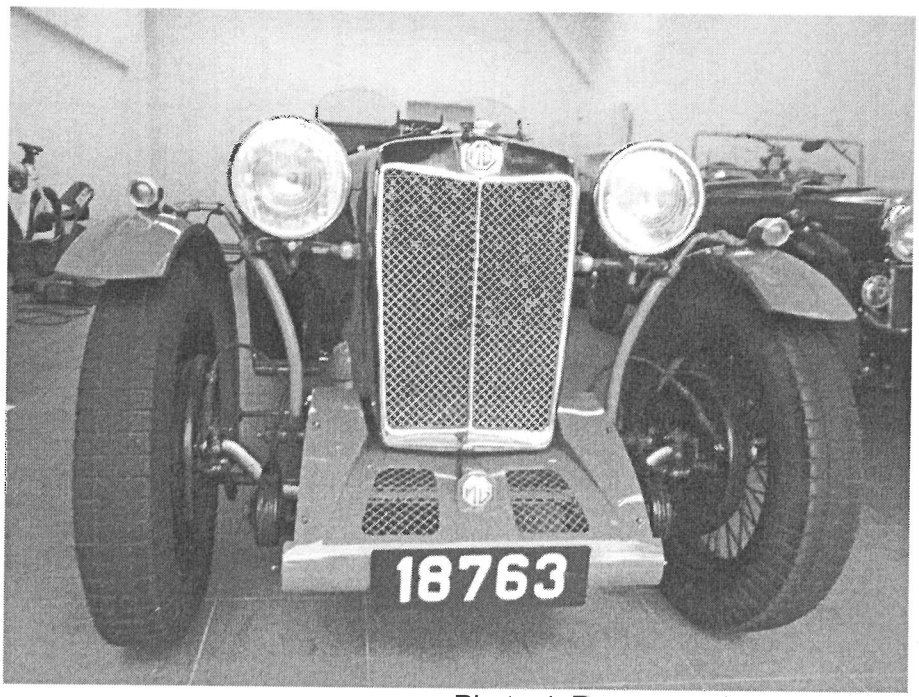


Photo 4: Remarque 1



Photo 5: Remarque 2

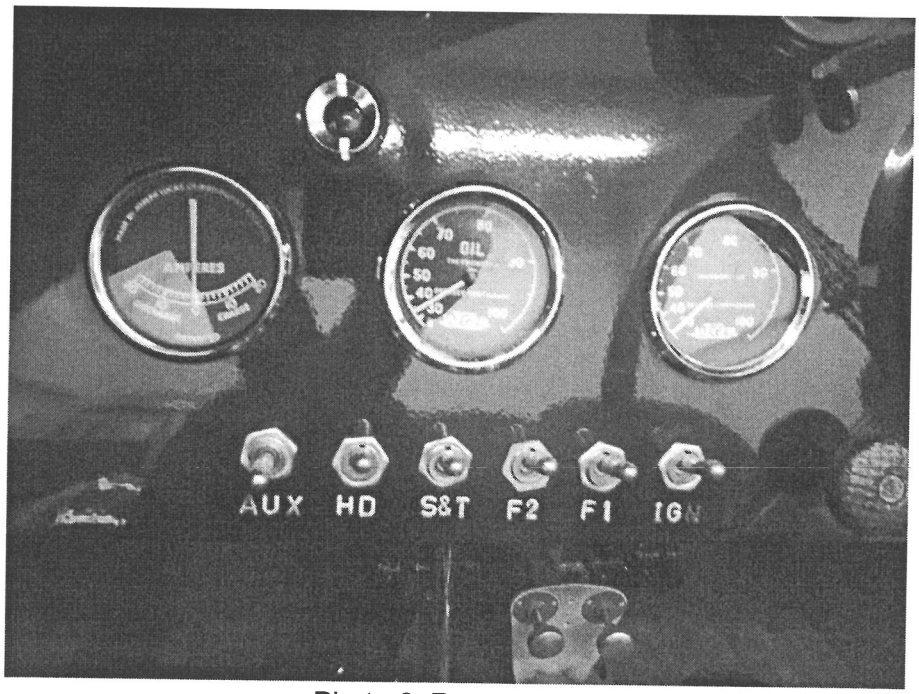


Photo 6: Remarque 3

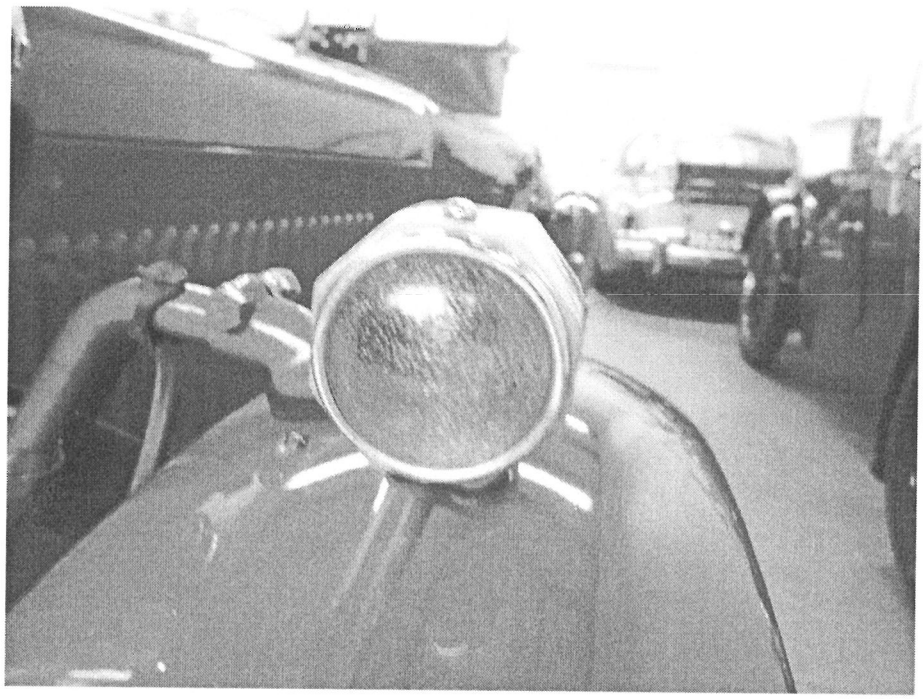


Photo 7: Remarque 1

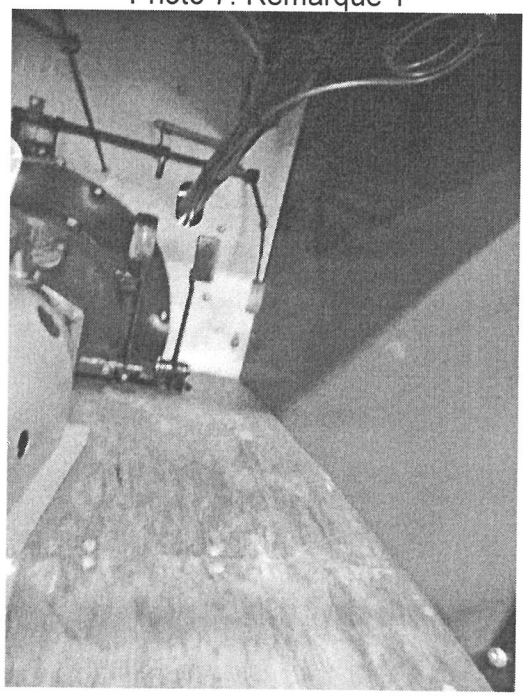


Photo 8: Pedalerie

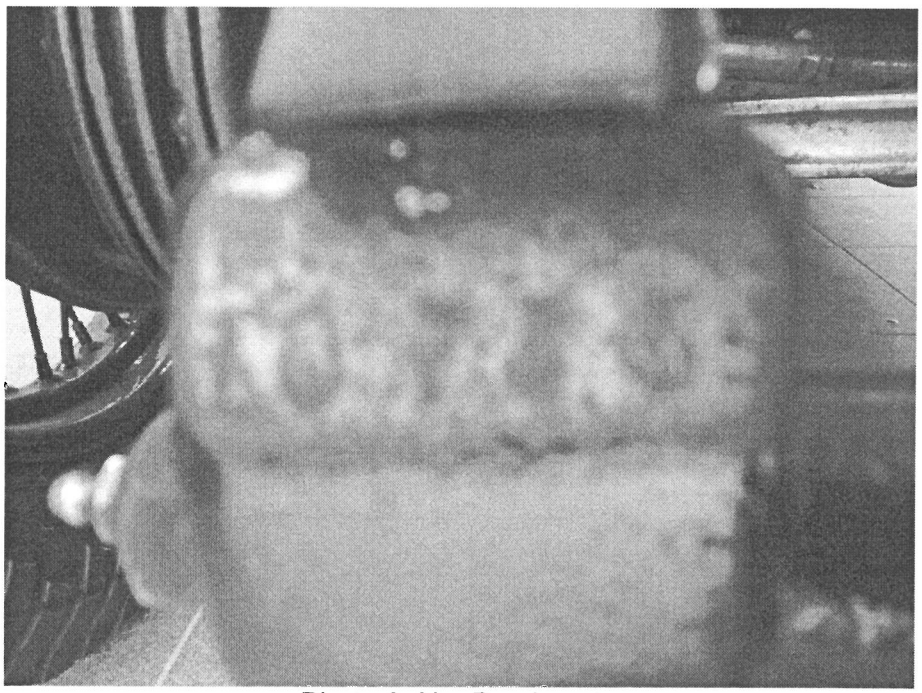


Photo 9: No. De chassis



Photo 10: Plaquette constructeur

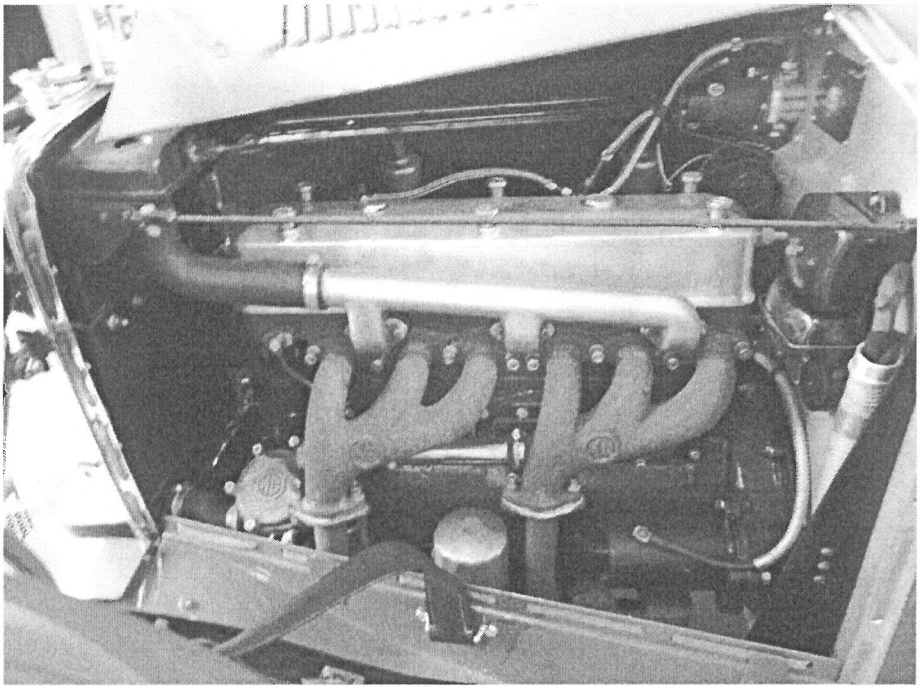


Photo 11: Moteur

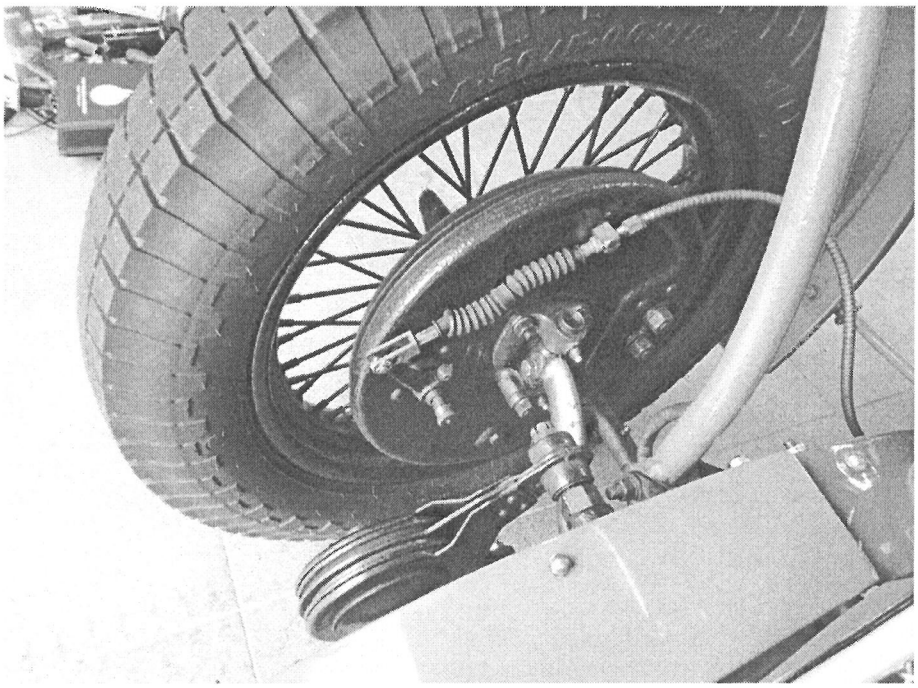


Photo 12: Freins